

Le 5 août 2016

Comité permanent des finances
Sixième étage, 131 rue Queen
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Monsieur le président, membres du Comité permanent des finances,

Au nom de la First West Credit Union, nous vous remercions de nous offrir l'occasion de vous soumettre nos commentaires sur le Budget de 2017. Nous tenons à exprimer notre appui inconditionnel au mémoire prébudgétaire soumis par l'Association canadienne des coopératives financières (ACCF).

L'intérêt de First West à vous présenter ses propres commentaires sur le Budget de 2017 découle en grande partie de la déclaration que le ministre des Finances, Bill Morneau, a faite en félicitant UNI Coopération financière d'être devenue la première coopérative financière de ressort fédéral. Dans son allocution, le ministre Morneau a fait remarquer qu'un élément essentiel pour favoriser un milieu des affaires prospère et une classe moyenne forte est « un secteur financier solide et concurrentiel¹ ».

Nous sommes d'accord.

Toutefois, les coopératives financières sont confrontées de nos jours à des défis de plus en plus grands pour maintenir un secteur financier compétitif, en partie à cause de modifications controversées qui ont été apportées à la façon dont elles sont imposées après le Budget de 2013. Pendant 40 ans, le régime fiscal fédéral reconnaissait les différences importantes entre les coopératives financières et les banques appartenant à des actionnaires en accordant une déduction particulière aux premières. Ce traitement visait à compenser une partie du traitement préférentiel que le régime fiscal accorde aux grandes banques par l'effet de l'exonération d'impôt sur les gains en capital et des règles de la TPS/TVH.

Aujourd'hui, nous demandons au nouveau gouvernement du Canada de reconnaître une fois encore la structure, l'impact économique et les mandats sociaux particuliers des coopératives financières et d'instaurer à l'égard un régime fiscal équitable. First West se réjouirait d'un retour aux dispositions fiscales antérieures au Budget de 2013 pour les coopératives financières ou de l'instauration de dispositions fiscales plus équitables et progressistes reconnaissant la nature distincte des coopératives financières.

Une structure particulière : des institutions financières appartenant à la classe moyenne du Canada

À titre de coopérative financière, First West Credit Union appartient à environ 250 000 membres. Elle gère 9 milliards de dollars d'actifs, fournit 1 700 emplois bien payés,

surtout dans des petites et moyennes collectivités de la Colombie-Britannique, et offre des services bancaires à plus de 18 000 entreprises.

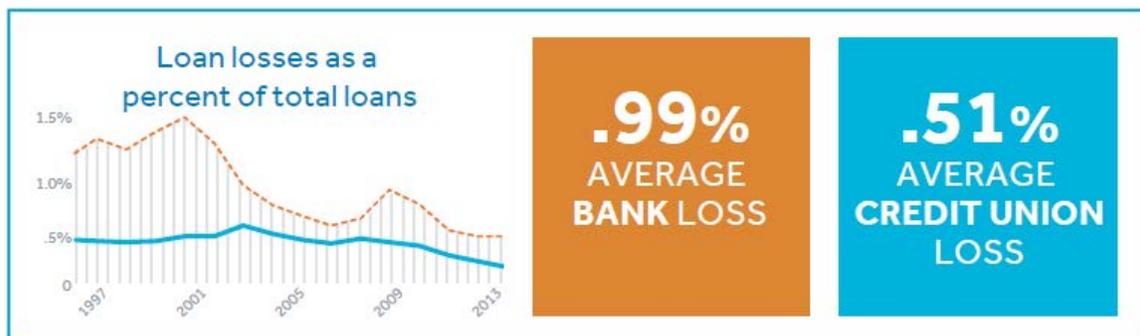
Contrairement aux banques, les coopératives financières comptent sur autant de propriétaires que de membres, et chaque membre, par son, peut se prononcer sur l'avenir de l'organisation. Le fait de rendre compte directement à nos membres par l'entremise de notre structure démocratique favorise une culture axée sur le membre, une culture qui stimule l'innovation, l'établissement du juste prix et l'accessibilité. First West a été fière d'être un chef de file en matière d'innovation au Canada en étant la première à mettre en place des systèmes de paiement portables avec DashBand™ ou, de concert avec d'autres coopératives financières, à instaurer le dépôt de chèques mobile.

First West a aussi introduit des produits à prix compétitifs sur des marchés souvent négligés par des concurrents établis. À la grandeur des collectivités rurales et des petites et moyennes collectivités que nous servons, nos membres ont accès à notre compte *Simply Free™* et à nos comptes *Unlimited Chequing for Business®*, sans doute deux des comptes quotidiens à prix les plus compétitifs sur le marché.

En matière d'accessibilité, First West est fière d'avoir des succursales offrant des services complets dans beaucoup de collectivités à la grandeur de la Colombie-Britannique dans lesquelles les institutions financières conventionnelles ont supprimé ou réduit leurs services.

Par notre nature à First West, nous adoptons une approche locale en affaire, en établissant des rapports étroits avec nos membres. En conséquence, nous pouvons prendre des décisions de prêt éclairées à faible risque. Nous croyons que l'accent sur notre collectivité est la raison pour laquelle les coopératives financières affichent systématiquement des pertes sur prêts moins élevées, année après année, comparativement aux banques à charteⁱⁱ.

Les avantages de ce modèle d'affaires dirigé localement sont devenus évidents lors de la crise financière de 2008-2009. Tandis que d'autres entreprises et institutions financières essayaient des pertes considérables et risquaient même la faillite, l'activité de prêt des coopératives financières a maintenu un rythme similaire à celui de 2004, une année de forte croissance économiqueⁱⁱⁱ.



Pertes sur prêt en pourcentage du total des prêts

0,99 % PERTE MOYENNE DES **BANQUES**

0,51 % PERTE MOYENNE DES **COOPÉRATIVES FINANCIÈRES**

Notre assise financière est un autre aspect qui distingue la structure des coopératives financières de celle des banques. Du côté des coopératives financières, notre assise financière est constituée à près de 80 % de bénéfices non répartis – un capital de grande qualité – un taux bien supérieur au taux moyen de 45 % pour les banques^{iv}. Si les banques peuvent lever des capitaux sur le marché boursier, les coopératives financières se fient presque entièrement à leurs bénéfices non répartis pour accumuler du capital. En conséquence, plus une coopérative financière dispose de bénéfices non répartis, plus elle peut prêter à des familles de la classe moyenne et à de petites entreprises dans nos collectivités.

En bref, il existe des différences fondamentales entre la structure des coopératives financières et celle des banques et d'autres sociétés anonymes. Ces différences devraient être reconnues dans la fiscalité des coopératives financières et dans toute réforme du régime fiscal.

Impact économique : créer de l'emploi et des collectivités saines

Des emplois bien rémunérés sont le fondement d'une classe moyenne en santé. Les emplois procurent aux individus et à leur famille la sécurité, des possibilités d'avancement professionnel et un revenu disponible qui, en retour, renforcent les économies locales. Des coopératives financières comme First West sont fières d'embaucher localement et, comparativement aux banques, elles emploient plus de personnes par million de dollars de prêts^v.

La création d'emplois et le soutien communautaire que nous devons aux coopératives financières déclenchent un effet économique multiplicateur qui soutient l'économie locale, provinciale et canadienne. En 2015, First West Credit Union a gagné 44 millions de dollars de revenus à valeur ajoutée, dépensé 103,3 millions de dollars en salaires et avantages sociaux et employé 1 186 équivalents temps plein (ETP), engendrant des retombées en termes d'activité économique et de création d'emplois dans les collectivités où First West est présente^{vi}.

Si nous prenons en compte les impacts économiques directs et indirects, l'on doit à First West 77,6 millions de dollars de revenus à valeur ajoutée (profits avant impôt, dépréciation et amortissement), 221,5 millions de dollars de salaires et avantages sociaux et 2 366 ETP. En termes de produit intérieur brut (PIB), l'apport de First West au PIB s'est élevé à environ 147,3 millions en dollars courants en dépenses directes pour les salaires et avantages sociaux, en profits avant impôt et en dépréciation. Si nous incluons les multiplicateurs économiques, First West a eu un apport apporté au PIB de la Colombie-Britannique d'environ 299 millions de dollars en 2015. Ce dont nous sommes les plus fiers, c'est qu'en grande partie, ce sont de petites et moyennes collectivités de la Colombie-Britannique qui ont bénéficié de cet apport.

Les coopératives financières comme First West ont un effet considérable qui leur est propre sur l'économie de la Colombie-Britannique. Si nous voulons qu'elles puissent maintenir leur apport exceptionnel à l'économie, il est important que le prochain budget et la réforme fiscale envisagent de les imposer de façon équitable.

Mandat social : aider à transformer les vies et les collectivités pour le mieux

Fidèles à nos racines coopératives, chez First West, nous aidons nos collectivités en redonnant environ quatre à cinq pour cent de nos profits à des organismes de bienfaisance et à des initiatives axées sur la collectivité. En investissant une partie de nos profits dans des causes et

des organisations caritatives locales, nous contribuons à faire une place à tous les Canadiens et à créer des possibilités pour eux.

Depuis 2010, nous avons investi plus de 10,5 millions de dollars à l'appui de partenariats, de programmes, de prix en éducation, de dons philanthropiques et de contributions non financières au profit d'une gamme d'organisations sans but lucratif et caritatives.

Si de nombreuses organisations communautaires peuvent faire beaucoup avec de l'argent, d'autres comptent sur des bénévoles. En 2015, les employés de First West ont fait 12 770 heures de bénévolat, l'équivalent de 1 703 journées de travail, dans leurs collectivités. Une grande partie de ces heures de bénévolat ont été rendues possibles par le programme de temps rémunéré pour faire du bénévolat de First West. Chez First West, nous croyons que la présence de pieds sur le terrain est aussi importante pour nos partenaires sans but lucratif que les dollars que nous leur versons. Chaque année, nos employés ont droit à jusqu'à trois journées rémunérées pour faire du bénévolat dans leur collectivité auprès d'une organisation caritative locale.

En outre, la First West Foundation – notre division de bienfaisance privée – a donné plus de 578 000 \$ en 2015 à près de 100 organisations dans les collectivités que nous servons.

Les coopératives financières comme First West assument un rôle de chef de file en transformant leurs collectivités locales avec leurs mains, leur cœur et leurs ressources. Nous croyons qu'une fiscalité équitable devrait continuer de reconnaître la contribution sociale que les coopératives financières apportent dans nos villes et nos municipalités.

Équitable doit vouloir dire équitable

Comme les coopératives financières sont intrinsèquement différentes des banques par leur structure, leur apport à l'économie et leur mandat social, le gouvernement les a toujours traitées différemment des banques.

Pour cette raison, First West et d'autres coopératives financières ont été renversées lorsque le gouvernement précédent a éliminé dans son Budget de 2013 une reconnaissance de la différence coopérative qui remontait à 40 ans.

L'élimination de la déduction supplémentaire pour les coopératives financières a engendré une hausse d'impôt pour beaucoup d'entre elles à la grandeur du pays. First West estime qu'à l'échelon fédéral, nous paierons 3,1 millions de dollars d'impôt fédéral de plus durant la période de retrait graduel et environ 1,8 million de dollars chaque année après 2016.

Pour les coopératives financières de la Colombie-Britannique, la modification de la fiscalité fédérale a aussi déclenché une hausse provinciale. Cela étant et en plus de la hausse fédérale, First West estime qu'elle paiera 4,3 millions de dollars de plus d'impôt durant la période de transition provinciale et 2,5 millions de dollars de plus en impôt provincial par la suite.

En bref, les mesures fiscales actuelles ne reconnaissent pas la structure différente des coopératives financières et l'impact qu'une hausse d'impôt aura pour assurer un secteur financier solide, compétitif et stable.

Pourquoi est-ce important

Les bénéfices non répartis sont la principale source de capital pour les coopératives financières. Quand elles paient plus d'impôt, leurs bénéfices non répartis s'en ressentent. Des bénéfices non répartis moins élevés signifient que la coopérative financière a moins d'argent pour prêter à des familles de la classe moyenne et à de petites entreprises, moins d'argent pour investir dans l'innovation, moins d'argent pour investir dans la création d'emplois et moins d'argent pour donner à des organisations caritatives.

À cet égard, la Chambre de commerce de la Colombie-Britannique a souligné les répercussions du lourd fardeau fiscal dans son témoignage du 21 septembre devant le Comité permanent spécial sur les finances et les services gouvernementaux de la Colombie-Britannique :

La modification du régime fiscal pour les coopératives financières est une autre préoccupation de nos membres. Le gouvernement a mis l'accent sur la promotion de la croissance des petites entreprises, une décision qu'il faut saluer. Cependant, le changement du statut fiscal des coopératives financières est une mesure qui va à l'encontre de cet objectif en réduisant leur capacité à investir dans les collectivités et les petites entreprises. [Traduction]

Les entreprises ne sont pas les seules à reconnaître les contributions des coopératives financières. Les municipalités sont souvent des partenaires naturels des coopératives financières parce qu'elles reconnaissent qu'elles les aident à réaliser leurs objectifs économiques et communautaires. La Ville de Penticton a établi un partenariat avec Valley First, une division de First West, pour combler les besoins bancaires de la ville et son maire, Andrew Jakubeit, souligne :

La compréhension du milieu local de Valley First a été extrêmement précieuse pour la ville de Penticton. En plus de fournir des services financiers rentables à la ville, elle est un employeur important qui fournit des centaines de bons emplois et une valeur économique à la ville. Elle fournit des avis et des conseils au sein de nos comités municipaux, elle soutient la collectivité par son appui généreux à des organismes de bienfaisance locaux et l'importance qu'elle accorde à aider les entreprises locales à prospérer. Cette compréhension au niveau local et cet engagement envers le succès de Penticton ajoutent de la valeur pour notre ville et nos citoyens. [Traduction]

Vu le rôle important que les coopératives financières jouent pour faire croître la classe moyenne et les entreprises canadiennes grâce à un secteur financier solide et compétitif, nous demandons que le Comité des finances fasse une place à l'équité fiscale dans l'examen des dépenses fiscales fédérales. **Nous réitérons notre demande au nouveau gouvernement du Canada de reconnaître une fois encore la structure, l'impact économique et les mandats sociaux particuliers des coopératives financières et d'instaurer à l'égard un régime fiscal équitable...**

Une fois encore, je vous remercie de m'offrir l'occasion de vous faire part du point de vue de la First West Credit Union et d'être consultée à un stade précoce en vue du Budget de 2017. N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des questions ou des commentaires.

Cordialement,

(signé)
 Launi Skinner
 PDG, First West Credit Union
 lskinner@firstwestcu.ca

Autres personnes-ressources
 Ron Dau
 604-539-7185
 rdau@firstwestcu.ca

Alicia Swinamer
 604-592-7203
 aswinamer@firstwestcu.ca

ⁱ <http://www.fin.gc.ca/n16/16-086-fra.asp>

ⁱⁱ Association canadienne des coopératives financières, Rapport des coopératives financières sur les retombées économiques et communautaires 2015, p. 8. <http://www.ccuca.com/publications> [en anglais seulement]

ⁱⁱⁱ Association canadienne des coopératives financières, Rapport des coopératives financières sur les retombées économiques et communautaires 2015, p. 3. <http://www.ccuca.com/publications> [en anglais seulement]

^{iv} Association canadienne des coopératives financières, Rapport des coopératives financières sur les retombées économiques et communautaires 2015, p. 3. <http://www.ccuca.com/publications> [en anglais seulement]

^v Association canadienne des coopératives financières, Rapport des coopératives financières sur les retombées économiques et communautaires 2015, p. 7. <http://www.ccuca.com/publications> [en anglais seulement]

^{vi} Les multiplicateurs économiques estimatifs, les dépenses totales et l'emploi total sont fournis ci-dessous.

Impact économique de First West Credit Union en 2015					
	Multiplicateur	Unités	Direct	Indirect et induit	Total
Revenu	1,764	En millions de dollars	44	33,6	77,6
Salaires	2,144	En millions de dollars	103,3	118,2	221,5
PIB	2,031	En millions de dollars	147,3	151,8	299,2
Emplois	1,994	ETP	1 186,3	1 179,2	2 365,5

Source : Central 1 Credit Union, *Research on the Economic Impact of Cooperatives*, Center for Cooperatives de l'Université du Wisconsin, mars 2009